



Ordonnance de télécom CRTC 2012-272

Version PDF

Ottawa, le 7 mai 2012

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées¹ dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Demandeur	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
MTS Inc.	728	le 17 avril 2012	le 1 ^{er} juin 2012
NorthernTel, Limited Partnership	332 332A	le 8 mars 2012 le 18 avril 2012	le 18 mai 2012 le 18 mai 2012

Secrétaire général

¹ Les pages de tarif modifiées peuvent être déposées auprès du Conseil sans une page de description ou une demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.